Le Courrier des Opelousas

Vol. XIX. **Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 17 Fevrier 1872.** **No. 23.**

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, : 17 FEVRIER, 1872.

☞Grâce à l'injustice que nos représentants à la Législature ont permis que l'on fasse au peuple de cette Paroisse, et dont ils sont eux mêmes plus ou moins responsables, le projet de la création de la paroisse St. Joseph est sur le point de se réaliser. Le comité des affaires paroissiales, auquel avait été référé le bill, a fait un rapport favorable dans lequel il est dit que trois des quatre représentants de St. Landry, recommandent chaudement la division proposée.

L'injustice de cette mesure git en ce que le peuple de la paroisse n'a aucunement été consulté, et nous doutons même qu'une majorité des habitants de la nouvelle paroisse soient en faveur de la division projetée.

Dans le bon et honnête vieux temps, la Législature ne faisait pas de ces choses-là sans consulter le peuple des paroisses concernées et intéressées; mais aujourd'hui ce n'est pas cela, et avec des greenbacks on peut obtenir de la Législature tout ce que l'on veut.

Nous ne voudrions pas que l'on infère de ce que nous disons ici, que nous sommes opposé à toute division de la paroisse; c'est le contraire. Nous voyons bien que le temps approche où il sera nécessaire et avantageux à tous de partager la paroisse en deux ou peut-être trois; mais c'est de la manière dont on laisserait le siège de justice de St. Landry sur la limite de la paroisse, que nous nous plaignons; car du moment où la paroisse St. Joseph serait extraite de St. Landry, le siège de justice ne peut plus demeurer à Opelousas, et c'est pourquoi certains intéressés de Washington sont si fortement en faveur de cette division; attendu qu'ils réclameront le siège de juste comme un droit, et que cela ferait leur fortune en causant la ruine des propriétaires d'Opelousas.

DAN RICE ARRIVE !—Le simple nom de cet excellent chef de Cirque fait sautiller le cœur dans la poitrine des amateurs de ce genre de divertissements et des enfants en particulier. Eh bien! nous pouvons annoncer que l'identique Dan Rice sera ici vers la fin de ce mois avec un Cirque monstre, amélioré, embellit et augmenté comme lui seul sait le faire. Une lettre reçue de M. D. S. Thomas, son agent, nous prie de faire part de cette agréable nouvelle à tout le public de notre paroisse, afin d'éviter tout reproche.—L'avis annonçant plus précisément les jours de représentations paraîtra probablement samedi prochain dans le Courrier. M. Thomas ajoute:

"M. Rice a organisé une troupe composée entièrement d'artistes d'élite, et ses succès dans les grandes villes ont été tels qu'on n'a jamais rien vu de semblable dans le pays. Beaucoup de ses acrobates, athlètes, professeurs d'équitation et artistes sur le trapèse ont été employés à des prix fabuleux qui mettraient en banqueroute tout autre manège. Vos échange de la Nlle.-Orléans vous donneront une idée de l'importance de cette entreprise etc. etc.

On attendra donc le vieux Dan Rice avec une grande impatience.

REFORME ! REFORME !—Le gouverneur effrayé de l'attitude menaçante du peuple, il y a quelques semaines, s'était empressé de se rendre l'écho de l'opinion publique, et avait même envoyé un message spécial aux chambres, pressant les législateurs de rappeler les lois infâmes dont se plaint le peuple. Mais en même temps il donnait verbalement contre-ordre à chacun de ses instruments maléables, et la Législature ne fait rien, ou pour ainsi dire rien, relativement à ces lois, et elle s'ajournera probablement sans avoir amendé ces lois.

M. Munzesheimer est plus honnête, et on peut s'assurer de cela en allant faire des emplettes à sa grocerie. Il a réduit ses prix autant que possible, et il assure n'avoir jamais eu un si bel assortiment de marchandises à offrir au public, ni avoir jamais pu vendre à aussi bon marché. Rendez-lui visite.

VUES STEREOSCOPIQUES.—Ceux qui désireraient se procurer des vues diverses de notre ville, soit de la Maison de Cour, du Couvent, du Collège, des églises, de résidences, de rues, de paysages, etc. etc. peuvent les obtenir en s'adressant à M. Mancel, artiste photographique, à l'Hôtel Hayes, où on pourra aussi voir une infinité de vues représentant les édifices principaux de l'Etat, rivières &c. prises par cet excellent artiste.

AUX MAITRES CHARPENTIERS.—Le Jury de Police de la paroisse Calcasieu a fait une appropriation pour la construction d'une Maison de Cour, et à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par le président jusqu'au 12 mars prochain, pour l'entreprise.

Avis aux charpentiers de notre paroisse qui cherchent de l'ouvrage.

☞Le gouverneur Warmoth a déclaré devant le comité congressionnel que les repris de justice qu'il avait pardonnés puis remis en place, soit comme Shérifs, Assesseurs ou autres, faisaient quelquefois de bons officiers. Cela dépend des circonstances, a-t-il ajouté.

C'est encourager et récompenser le crime, pensera-t-on peut-être contrairement à la manière de voir du Gouverneur.

LA VÉRITÉ SE FAIT JOUR.—Le témoignage suivant, donné pardevant le Comité Congressionnel siégeant à la Nouvelle-Orléans, le 8 courant, fait voir comment les choses se manipulent à la Législature, quand on veut faire passer des lois de monopole ou d'intérêt personnel.

"Le capitaine S. W. Scott a ensuite déposé et a fait des révélations très intéressantes. Il est natif de New-York; il était dans l'armée fédérale, et est venu en 1862 comme quartier-maître, avec le général Augur. Il s'est établi ici à la fin de la guerre. Il a été vice-président du comité démocratique de paroisse. Ayant eu connaissance de la corruption de la Législature, il a suivi les sessions de 1869 et 1870, pour se procurer des renseignements sur ce sujet.

Pendant la session, Messrs. Hayes & New (avocats du gouverneur et avocats de McComb dans ses démarches pour retirer l'administration du chemin de fer de Jackson des mains du général Beauregard) ont présenté au témoin un nommé H. S. Kimball, de Philadelphie, agent de McComb. Voici la substance de l'interrogatoire du témoin au sujet de ce Kimball. Bien que pressé de questions, le témoin n'a jamais varié un instant.

La mission de Kimball était d'obtenir le passage d'un bill pour vendre les actions de l'Etat dans le chemin de Jackson, de façon que McComb pu les acheter. Le bill passé par la Legislature et signé par le gouverneur, a été rédigé par Hayes & New; il autorisait le gouverneur à vendre les actions au plus offrant. Le gouverneur les a adjugées à McComb.—A la requête de Kimball, le témoin est allé avec lui, un jour, rue du Canal No. 180 pour assister à un paiement à faire à Carr et à Dewees, membres de la Législature. Il était assez près pour entendre la conversation. Kimball leur a donné à chacun $1,250. Ils ont observé que ce n'était pas tout. Kimball répondit que c'était tout ce qu'il avait; qu'il leur donnerait le surplus un peu plus tard.

Six mois plus tard, environ, Kimball revint et donna au témoin $350 pour payer à Carr et en tirer un reçu; ce qu'il fit. Cet argent a été payé pour voter en faveur du bill du chemin de fer de Jackson. Kimball n'est pas ici; il réside à Philadelphie. Il a dit un jour au témoin que certains sénateurs s'étaient tournés contre lui. Il voulait lever $4,000 et désirait que le témoin l'aidât. Le témoin a endossé quatre billets de lui, de $1000 chacun. Plusieurs mois après, M. Pinchback est venu comme porteur d'un des billets en réclamer le paiement au témoin comme endosseur. Le témoin refusa de payer et dit à Pinchback qu'il n'avait donné aucun équivalent pour le billet, et que si celui-ci essayait de le poursuivre, il ferait un affidavit pour attester qu'il croyait que le billet avait été donné comme moyen de corruption. Il n'a pas été fait d'autre tentative. Les autres billets étaient entre les mains du sénateur Campbell et d'autres sénateurs dont le témoin ne sait pas les noms. Kimball s'était plaint que son patron McComb l'avait abandonné, et c'est la raison pour laquelle il a demandé au témoin d'endosser les billets. Pinchback refusa de rendre le billet au témoin, en disant qu'il avait rempli les conditions du marché et qu'il garderait le billet. Campbell a dit que Kimball lui avait promis $2,000 et qu'il ne lui avait payé que $1000, et que s'il ne voulait pas payer le surplus, il pouvait aller au diable. Campbell se retira plus satisfait en recevant $350.

Kimball montra au témoin une liste des membres qu'il avait achetés. Les souvenirs du témoin sont que le bill lui a coûté au Sénat, de $12,000 à $15,000, et à la Chambre, de $28,000 à $30,000. Il y avait cinquante et quelques noms sur la liste. Le témoin n'en a regardé que quelques-uns. Carr et Dewees, de la Chambre, Campbell, Beers, Coupland et Pinchback, du Sénat, s'y trouvaient. Le plus bas prix des sénateurs était de $600; le plus bas prix des représentants, de $200. Campbell, Pinchback et Coupeland ont eu les plus hauts prix, de $1000 à $3000. Carr et Dewees ont eu chacun $2000. Le témoin a eu pendant longtemps la liste en sa possession. Il ne l'a rendue à Kimball que quand celui-ci lui a rendu $1000 dépensées par le témoin en cabs et soupers dans son intérêt. Il a entendu Kimball dire que l'affaire lui avait coûté au moins $80,000, tant pour la Législature que pour les fonctionnaires de la ville et autres. Une injonction ayant été prise au nom d'un nommé Hoy, pour empêcher la vente des actions de la ville, Kimball dit qu'il avait eu à acheter Hoy et son agent. Il ajouta qu'il lui faudrait obtenir du juge Dibble qu'il ouvrit sa cour à 11 heures du soir pour annuler l'injonction, et que cela coûtait quelque chose de faire ouvrir une Cour en Louisiane à 11 heures du soir. (Rires.) Kimball dit encore que le gouverneur était "all right" si le bill pouvait passer, qu'il le signerait de suite. Le témoin ne sait pas si Hayes & New ont montré le bill au gouverneur avant de le faire présenter à la Législature.

Le témoin dépose aussi au sujet du bill des banques. Le témoin avait l'habitude d'aller au bureau de Aveguo & Willoz, courtiers. M. Avegno lui montra une liste des membres avec lesquels un marché avait été fait pour le bill. Le témoin a pris note des noms sur un memorandum avec la permission de M. Aveguo. Le témoin croit avoir le memorandum chez lui. Il se rappelle quelques noms: Carr, Dewees et Waters. Le prix de chaque vote était de $500 comptant et $5,000 en bons à émettre au profit des banques.—Quelques votes étaient marqués plus chers. Carr était alors président. Il est venu un jour au bureau de M. Avegno, pendant que la mesure était pendante; le témoin était là. Carr sortit avec un individu qui revint de suite avec les conditions de Carr écrites sur un morceau de papier, qui étaient de $20,000 comptant, ou de $100,000 en bons. Le témoin ne connaît pas le nom de l'individu; c'était un des courtiers du bill.

Le témoin était du comité démocratique de paroisse quand est venu le bill pour changer la charte de la ville. On desirait l'échec du bill. Le témoin ayant connu à New-York le sénateur Beers, conféra avec lui pour obtenir son appui. Beers dit qu'il y avait au Sénat une coterie dont Pinchback était le chef, et qu'il fallait s'entendre avec lui. Le témoin eut une entrevue avec Pinchback, qui dit qu'on ne pouvait rien faire sans argent. Le témoin demanda combien il fallait; le lendemain Beers répondit qu'avec $8000 on ferait échouer le bill au Sénat. Le témoin eut une consultation avec les démocrates, qui répondirent qu'ils ne pouvaient donner d'argent pour la législation. Quand le témoin avertit Beers et Pinchback qu'il n'y avait pas d'argent à espérer, le bill, qui avait été suspendu, passa au Sénat.

La ville de la Nouvelle-Orléans ayant donné à une compagnie le privilège d'élever des hangars à sucre sur la Levée, un comité fut nommé par la Chambre, sous prétexte de faire une investigation. Le comité se composait, croit le témoin, de trois membres, Carr, Morey (actuellement membre du Congrès) et un homme de couleur. Morey et Carr ont demandé un reçu de $5000 en actions de la compagnie pour faire un rapport favorable, ce qu'ils ont fait de suite. Le témoin tient cela de Thos. Fisher, qui passait alors pour démocrate et qui a montré au témoin deux certificats d'actions de $2,500 chacun, l'un pour Carr et l'autre pour Morey. Les deux chambres étaient divisées en clans (rings) ayant chacun un chef chargé de négocier. Autant que le témoin peut le savoir il y avait de prétendus démocrates aussi bien que des radicaux dans ces clans. Souvent, pour s'amuser, le témoin demandait à tel ou tel membre s'il pouvait voter pour tel ou tel bill, si ce bill était présenté, et la réponse presque invariable était: y a-t-il de l'argent?

Le témoin arrive à l'affaire du chemin dit de Chattanooga. J. B. Williamson était le courtier de la compagnie pour l'achat des votes. Le témoin l'a vu dans les deux chambres avec de gros rouleaux de greenbacks, distribuant l'argent.—Williamson a prié le témoin de parler au sénateur Ogden et l'a autorisé à lui offrir $1000 de plus qu'on n'avait déjà offert.—Le témoin n'a pas transmis le message, pensant que cela offenserait le sénateur.

Le témoin est longuement interrogé sur ce qu'il entend par carpet-baggerss et sur les sentiments de l'ancienne population envers le gouvernement fédéral. Le capitaine Scott explique qu'un carpet-bagger est un aventurier qui ne cherche à obtenir des emplois que pour s'enrichir en pillant et s'en aller. Il a beaucoup voyagé dans l'Etat pour affaires, et il rend justice aux sentiments de bienveillance et d'impartialité de la population, qui n'a aucun préjugé contre les gens du Nord qui viennent s'établir ici de bonne foi. Le témoin considère le membre du Congrès, Sypher, comme un carpet-bagger. Il l'a entendu en 1868 faire un discours à des gens de couleur à Mandeville, pour les engager à aller à la N.-Orléans participer à une procession, et d'y aller prêts à employer le couteau et la torche si on les molestait. Le témoin regarde aussi le membre du Congrès, Morey, comme un carpet-bagger.

La Législature ne représente pas la population, et c'est le cas depuis plusieurs années. La dépravité de la Législature est due au fait que les hauts fonctionnaires du gouvernement d'Etat ont besoin de la composer avec de pareils éléments afin de s'en servir pour leurs vues.

M. Zuntz, le propriétaire du City Hotel, a déclaré au témoin que M. Brown a été élu représentant de la paroisse Ascencion dans la chambre No. 10 du City Hotel. Plusieurs personnes se sont réunies dans cette chambre et ont fabriqué les papiers de l'élection de Brown.

Depuis que les troubles ont commencé, le témoin a reçu plusieurs lettres anonymes le menaçant d'assassinat. Un jour qu'il passait devant le Mechanic's Institute, un individu s'approcha de lui et lui dit qu'il ferait mieux de s'éloigner de là, qu'il était marqué. Cet individu était venu d'un groupe dans lequel était Lucien Adams, le thug notoire. Le témoin répondit à l'individu qu'il passerait là quand cela lui plairait et qu'on pouvait le marquer si on voulait.

Il y a de prétendus démocrates aussi bien que des radicaux, plongés dans les actes de corruption, et disposés à vendre leurs votes. Les hommes de couleur sont moins corrompus que les blancs. Le témoin pense qu'il n'y a pas de difficulté à acheter des démocrates tels que Tom Green Davidson et Foutelieu.

Le témoin dit qu'Angamar lui a demandé de lui servir de dépositaire des enjeux pour l'achat des votes des sénateurs pour le passage du bill concernant sa réclamation. (C'est l'affaire pour laquelle le sénateur Braughn a déclaré devant le 8e Cour avoir été gardien des enjeux, et dont les détails ont paru dans "l'Abeille")

Le témoin étant invité à nommer les soi-disant démocrates engagés à sa connaissance dans des intrigues pour faire passer des bills, nomme le capitaine Jack May, M. Bloomer, M. Brott, M. Jo. Hernandez, le colonel J. O. Nixon et Tom Fisher. Le témoin ajoute qu'on suppose généralement que le gouverneur et M. Hernandez sont associés. Le témoin croit que tous les présidents de banque sont démocrates.

Le témoin a toujours entendu parler en termes élevés de M. Gaines, président de la banque des Citoyens, jusqu'à la publicité donnée à sa conduite dans l'affaire Weil.

Lorsque M. McComb est devenu propriétaire des actions de l'Etat et de la ville dans le chemin de fer de Jackson, le témoin, par l'influence de Kimball, est devenu agent des billets de cette ligue. Il a donné sa démission parce que la compagnie ne voulait pas lui allouer ses dépenses de voyage et que le salaire était insuffisant.

M. Speer—Vous avez nommé les courtiers démocrates en législation, pouvez-vous nommer les radicaux?

Q—Je ne puis, ils sont plus nombreux que les membres de la Chambre,

Q—Leur objet est de piller?

R—De piller, oui, monsieur.

La vénalité de notre gouvernement est tellement infâme et tellement notoire qu'il y a ici des gens venus de New York pour acheter le passage d'un bill pour un autre plan de loterie, et il y a des gens de Chicago venus ici pour procurer le passage d'un autre bill de pillage.

Un avocat plaidait contre un dentiste: —Messieurs, dit-il en commençant, il me sérait facile de résumer le débat. On devait pour cinq cents francs *de dents*, et on nous a mis *dedans* pour cinq cents francs; voilà toute la cause.

L'Almanach a prédit le vent d'hier.

Les effets de la Reconstruction.

Le Bulletin, un journal financier publié en français à New-York, contient un long article sur les effets de la reconstruction dans le Sud, duquel nous extrayons ce qui suit:

En ce moment, deux des Etats sont particulièrement éprouvés par les conséquences de ce régime. Il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs d'entrer dans quelques détails que certains admirateurs forcenés de tout ce qui est Américain feront bien de méditer. Aucun peuple d'Europe, on peut le dire, ne consentirait à accepter la liberté politique au prix qu'elle coûte à la Louisiane et à l'Arkansas. Dans le premier de ces Etats, les politiciens portés au pouvoir par les nègres ont entassé emprunt sur emprunt; ils ont quintuple la dette, qui est aujourd'hui de cinquante millions de dollars. Puis, un jour, ils se sont querelles. On n'a jamais bien compris la cause de cette discussion dont les complications rappelaient au "Telegram" celles de la fameuse question du Sleswig Holstein, qui a été si longtemps une énigme pour le public européen. La comparaison est plus humoristique qu'exacte. Le mobile des factions louisianaises n'est pas d'étendre leur pouvoir, mais de remplir leurs poches. C'est ce qu'elles ont fait depuis quatre ans. S'il restait quelques doutes à cet egard, il suffirait d'entendre leurs accusations réciproques. Encore un peu, et ils préciseront la part de complicité et de gain de chaque membre de la Législature et du gouvernement. Dans un meeting tenu le 15 à la Nouvelle-Orléans, M. Warmoth, qui est en même temps gouverneur de l'Etat et chef d'une des factions, disait en parlant de ses adversaires: "Carter et sa clique ont dépensé sept cent cinquante mille piastres du Trésor public dans un court espace de temps, l'année dernière. Ils ont payé des gens pour de l'ouvrage qui n'a jamais été fait." Et pour préciser, le premier magistrat de la Louisiane ajoutait: "Une bonne partie de cet argent est passé dans les poches de Carter et de ses semblables." Mais Carter répond à cela que certaines lois contre lesquelles le gouverneur s'élève aujourd'hui sont réellement son œuvre. On les a adoptes à l'aide de votes de complaisance qui avaient été achetes par M. Warmoth. Celui-ci pourrait, s'il le voulait, révéler au public le prix d'achat de chaque fabricant de lois.

La lutte des deux factions a failli ensanglanter la Nouvelle Orleans; mais, fort heureusement, le peuple a laissé Warmoth et Carter vider leur querelle, sans intervenir. Le gouvernement fédéral s'est également tenu à l'écart; il a refusé de proclamer la loi martiale, en autorisant seulement le général Emory, commandant des troupes des Etats Unis, à arrêter l'effusion de sang, s'il y avait collision. On a vu alors les anciens adversaires de l'Union, les anciens rebelles, solliciter à Washington la proclamation de l'état de siége. Des républicains, des hommes qui sont supposés vivre dans la vérité démocratique, ont demandé avec instance qu'on voulût bien leur envoyer un dictateur. "Donnez-nous un gouverneur militaire, donnez nous tout ce que vous voudrez, plutôt que le régime de honte, corruption, de pillage, qui nous soulève le cœur." Voilà ce qu'a dit toute la Louisiane, ou plutôt toute la population blanche, car rien n'indique que les noirs aient retiré leur appui à Warmoth et Carter. A quel degre de misère un Etat ne doit-il pas être tombé, pour que les honnetez gens ne voient de salut que dans la loi martiale! La Louisiane paie chèrement l'expérience du suffrage des noirs.

La Loi sur les Journaux.

10.—Tout abonné qui ne donne pas avis contraire et exprès est considéré comme désirant continuer son abonnement.

20.—Si un abonné donne avis de discontinuer l'envoi de son journal, il est à l'option de l'éditeur de lui envoyer son journal jusqu'à ce que les arrérages soient payés.

30.—Si un abonné néglige ou refuse de retirer son journal du bureau de poste où il est envoyé, il est tenu responsable de son compte jusqu'à ce qu'il l'ait payé et qu'il ait demandé l'interruption de l'envoie de son journal.

40.—Les Cours ont décidé que le fait seul de refuser à la poste un journal auquel vous vous êtes abonné, ou bien de changer de domicile sans avertir le postmaster de lui envoyer ce journal, est une preuve suffisante de fraude intentionnelle.

☞ Pour *nettoyer votre maison*; pour laver les plats, les planchers, les toiles-cirées, les tables; pour nettoyer les croisées, la peinture, les couteaux, pour polir le ferblanc, le cuivre, l'étain et tous les métaux, servez-vous du *Sapolio* d'Enock Morgan & Fils. Le Sapolio est meilleur marché et de meilleur qualité que le savon. Achetez-le chez M. Posey, Pharmacien, et à la Grocerie de Walton A. Sandoz, Opelousas.

Presses a Coton.

LES presses à coton dite "Reynolds revolving Wrought Iron Screw" sont une amélioration sur les presses à coton à vis les plus populaires, et elles ont été prononcées les plus complètes, les plus durables et les plus faciles à manier maintenant connues. Le poids entier de la presse avec le coton dans la boîte repose sur un pivot, permettant ainsi à deux hommes ou un cheval de presser avec facilité une balle de coton de 500 livres.

La Machine mue par des chevaux,

de Reynolds, surpasse toutes les autres pour la force et la durée. Cette machine a été manufacturée expressément pour être adaptée aux moulins à coton, moulins à gru et autres travaux d'habitation. Ces machines ont obtenu les premiers prix à la Foire du Texas, en 1871.

Elles sont manufacturées à la Nouvelle-Orléans, à la Fondrie de Reynolds, à l'encoignure des rues South Market et Fulton, près du Marché Ste. Marie.

W. H. REYNOLDS, propriétaire, boîte 1690. Bureau et Dépôt, No. 32, rue Carondelet.
BLOCH & DUPRE, agents, Opelousas, Lne.

☞On demande des agents partout. On enverra gratis une liste des prix à tous ceux qui en demanderont. [5 aout tf

MACHINES à coudre, de Singer, avec les améliorations récentes, à vendre aux prix de manufacture, et constamment en mains chez
BLOCH & DUPRE.

MARCHANDISES A BON MARCHE

A l'ancien magasin de Théo. Chacheré, encoignure des rues Bellevue et de la Cour, Opelousas.

GRANDE REDUCTION

dans les prix de toutes les marchandises, considérant la dureté des temps et les moyens pécuniaires limités des acheteurs.

Toutes les marchandises sèches et de mode

Au-dessous du prix d'achat!

Toutes les marchandises courantes et de saison

AU PRIX COUTANT!

Les mêmes excellents marchés sont offerts en VETEMENTS CONFECTIONNES,

Quincaillerie, Sellerie,
TABAC A FUMER ET A CHIQUER,

GROCERIE.

Toile et Cercles en fer, d'emballage, fayence &c.

Une réduction libérale sera faite sur le

MAIS ET AVOINE.

Pour du comptant sur livraison.
P. J. LEFEBVRE, ag't.
Opelousas 27 Janvier 1872. 20tf

AVIS.

JE profite de l'occasion pour annoncer et faire appel au public en général et à mes amis pour les informer que je tiens un Magasin de Dépôt à Washington, placé immédiatement au-dessus de l'ancien Magasin Pitre & Carrière.

Je ne suis en opposition à personne; je ne fais concurrence à personne; je suis indépendant, et je travaille avec et pour tous; je compte sur un peu de soutien de tous. G. CARRIERE.
Washington, Lne., 27 janvier, 1872. [20—4t

AVIS.

LE soussigné averti celui que cela peut concerner, que le 19 courant, il a tué, sur son habitation, un taureau blanc et rouge, âgé de 8 ou 9 ans, sans marque apparente, qui se trouvait dans le voisinage depuis plusieurs années, et qui a blessé plusieurs chevaux et mulets de travail du soussigné. GABRIEL WARTELLE.
Opelousas 27 Janvier 1872. 20 3t

A. C. LANDRY, de St. Martinville. } { LOUIS GODEFROY, d'Opelousas.
LANDRY & GODEFROY,

MARCHANDS de grocerie et de comestibles en gros, No. 46 Rue de la Vieille Levée, encoignure Bienville et de la Douane.
20 déc. 1872.—1a] *Nlle-ORLEANS.*

FAIENCE de toute sorte, à vendre en détail ou par panier aux détaillants de la campagne Chez BLOCH & DUPRE.

AUX VOYAGEURS,

EN l'absence de toute maison où le voyageur entre Opelousas et le Bayou Chicot peut être reçu, le soussigné recevra, à sa residence, à Ville Platte, les voyageurs qui trouveront convenable de s'y arrêter.
OCTAVE DAIRE.
Ville Plate 11 Novembre 1871. 9tf

EXCELLENTES BOISSONS,

COGNACS,
Vin de Porto,
Vin de Sherry,
Champagna,
Vin rouge.
Whisky Bourbon.
Absinthe.
Kirsh.
Vermouth.

Toutes de la plus grande pureté, à vendre à bon marche en gros et en détail, par
BLOCH & DUPRE.

Boucherie de Washington.

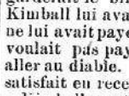

Le soussigné informe respectueusement les habitants de Washington et des alentours qu'il débâille tous les matins à la Halle, de la bonne viande de bœuf et de veau, à sept cents la livre. Ceux qui en prendront par quartier ou par fraction de quartier l'obtiendront au-dessous de 7 cents.

Il saisit cette occasion pour remercier le public de l'encouragement qu'il a bien voulu lui accorder dès son début, et qu'il lui continue aujourd'hui. PIERRE CHARLY.
Washington 26 Août 1871. 50tf

MENUISIER-EBENISTE.

LE soussigné, Menuisier-Ebéniste, aux Opelousas, annonce au public de cette Paroisse qu'il se charge de l'exécution de tout travail de menuiserie qui lui sera confié.

Il fera des citernes, des portes vitrées, des chassis, des étagères pour magasin, des comptoirs etc. Il réparera les vieux meubles à très bon marché, et, sur commande, il fabriquera des armoires, des garde-manger, des tables etc. etc. Les chaises sont remparillées dans son atelier.

Les instruments de musique, pianos, violons, flutes etc. seront reverais au tampon, ainsi que les crosses de fusil.

Son atelier est près de la forge de M. Victor Lastrapes, rue Main, Opelousas.
D. SOUYEUX.
Opelousas 16 Décembre 1871. 14tf

Salon d'Huitres.

LE soussigné vient d'établir, à l'encoignure des rues Bellevue et de la Cour, un Restaurant où il se fera un devoir d'avoir toujours en mains des huitres fraiches. Il apris tels arrangements qui lui permettront d'avoir toujours des

HUITRES

de la meilleure qualité, soit pour manger fraiches, soit pour soupe, gombo &c.

Prix modérés.

☞Les familles pourront se pourvoir d'huitres fraiches à des prix modérés.

On sollicite une comparaison.
MAURICE VILLASECA.
Opelousas 4 Nov. 1871. 8tf

J. L. Couret,

FACTEUR en sucre et en coton. et Marchand Commissionnaire en général, No. 18 Rue Conti. NOUVELLE-ORLEANS.

Groceries et Provisions,

FRAICHES et en abondance, telles que
FARINE, PORC, BACON,
RIZ, CAFE, SUCRE, SEL,
SIROP, RELASSE,
CONSERVES ALIMENTAIRES,
Constamment en mains, et à des prix en rapport à la dureté des temps, chez
BLOCH & DUPRE.

Joseph M. Moore,

AVOCAT-JURISCONSULTE,

EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire.—Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayzé & Moore, et plus récemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne.
Opelousas 22 avril 1871.

CHAUSSURE, de toutes qualités,
Chez BLOCH & DUPRE.

VETEMENTS pour hommes et garçons, faits sur mesure et manufacturés sur le champ. A très bon compte, chez BLOCH & DUPRE.

A VENDRE.

UNE résidence à Opelousas, consistant en fains. S'addresser à M. Théodore Lastrapes, à Washington.

Photo-Stereoscope.

H. MANCEL, opérateur. Vues en photographie et en ambrotypes, etc. etc. Un superbe chromo pour 50 cts. Satisfaction garantie à chacun, ou pas de paiement. Les portraits des enfant forment pour cet artiste une spécialité.

Donnez-vous la peine de venir examiner des spécimens à la ville Banque ou Hotel Hayes, vis-à-vis la Maison de Cour.
Opelousas 3 février 1872.

AU PUBLIC.

LE soussigné remercie sincèrement le public de l'encouragement libéral qui lui a été accordé depuis quinze ans, et il annonce en même temps qu'il continue, à son ancien emplacement à recevoir et à expédier le fret qui lui sera confié et espère par sa constante attention aux affaires mériter la continuation de l'encouragement général. ☞Le coton sera acheté au plus haut prix du marché, à son Magasin de Dépôt.
F. L. PITRE.
Washington 27 Janvier 1872. 1a

A VENDRE A L'AMIABLE.

UNE HABITATION situé à Chataigner, (11 milles d'Opelousas) contenant 165 arpents de terre, dont 90 arpents bien boisés, une bonne maison de 26 pieds de longueur, bien finie, ainsi que d'autres dépendances, le tout en bon état.

On vendra à très bon marché, et une grande partie à un crédit raisonnable.

Pour le prix et les détails, s'adresser sans délai au bureau du Courrier des Opelousas ou ou soussigné sur les lieux.
ZEPHIRIN MANUEL.
Chataigner 9 Septembre 1871.

UNE réduction libérale sera faite à ceux qui achèteront en gros chez
BLOCH & DUPRE.

AVIS.

CEUX qui doivent au bureau du "Courrier", pour abonnement, annonces ou autres ouvrages d'imprimerie, sont respectueusement priés de venir régler. Il nous repugne d'ennyuer nos patrons en leur réclamant ce qu'ils peuvent nous devoir; mais nous sommes nécessairement forcé de le faire pour pouvoir faire face à nos propres engagements.
LEONCE SANDOZ.
Opelousas 24 Novembre 1871

L. MOULOR,
Successeur de J. B. Lang,
No. 53 Rue Vieille Levée, encoignure Bienville, et 141 Rue de Chartres, encoignure Toulouse.

MANUFACTURE à la vapeur de Tabac à Fumer et à Priser, et importateur de toute espèce de Cigares de la Havane, Tabac à Chiquer, Pipes, &c., Nlle-Orléans. [6août—1m

A. BAILEY & E. D. ESTILETTE,

EXERCERONT leur profession d'Avocat dans les Cours des Paroisses St Landry, Lafayette, Vermillon, Calcasieu, St. Martin, Ibérie, Ste. Marie et Avoyelles.
Bureau à Opelousas, Lne. [6 aout 1870

P. L. REBRARD,

JUGE-DE-PAIX dans et pour la Paroisse St. Landry.—Bureau, rue Bellevue. Se référer à la pharmacie Mayo.
Opelousas 14 Janvier 1871. 1y

A Vendre.

10,000 Bardeaux de premier choix.
S'adresser au bureau du Courrier.

BLOCH & DUPRE

DEBALLENT actuellement un stock immense de marchandises

D'Automne et d'Hiver

qu'ils invitent leurs clients et le public à venir examiner, convaincus qu'ils sont que chacun trouvera ce dont il pourra avoir besoin, et à des prix modérés.
Opelousas 4 Novembre 1871. 8

Arrangement d'Autonne et d'Hiver.

Quitte la Nlle-Orléans le Mardi soir à 5 heures.
Quitte Washington le Samedi matin à 10 heures

Pour Opelousas, Port Barré, Washington et tous les Landings du fleuve, de l'Atchafalaya et du Courtableau. Le steamboat neuf et fin marcheur, LESSIE TAYLOR, Capt. M Kenison, Commis, Théo. Jobin, partira comme dessus, transportant le fret et les passagers à aussi bon marché qu'aucun autre bateau.

Le Lessie Taylor rencontrera à Washington le solide steamer DELIA et une ligne d'excellentes barges (Capt Crawford) signant les connaissements du fret du Bayou Bœuf. Le fret consigné à R. S. Wilkins à Washington ou à R. Desbotels au Port Barré, recevra l'attention la plus scrupuleuse.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. S WILKINS, agent,
19 Nov.—1a] Washington

BOTTES ET SOULIERS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général qu'il vient d'arriver de la Nouvelle-Orléans avec un assortiment choisi de matériaux de cordonnier ainsi que deux excellents ouvriers Il est aujourd'hui préparé à exécuter toute sorte de chaussure sur commande, artistement et aux prix les plus modérés

Il fera aussi avec soin la chaussure pour dames et enfants. Son atelier est rue Landry, vis-à-vis l'écure de M Johnson.
BAPTISTE PEFFERKORN.
Opelousas 27 mai 1871. 1a

A LOUER A BAIL.

LE grand local situé au-dessous du bureau du Courrier des Opelousas, rue Main;—Excellente situation pour affaires de tout genre.

Possession donnée immédiatement. S'adresser au bureau du Courrier.

Manufacture de Tabac
A LA VAPEUR.

J. P. SARRAZIN,

Nos. 91 et 93 rue de Chartres, angle Conti: Succursale, No. 65 rue Poydras, encoignure Tchoupitoulas, N. O.

Importateur de Pipes et articles pour fumeurs.

LE soussigné offre aux marchands de la campagne, l'assortiment le plus complet qui puisse se trouver dans son genre à la Nouvelle-Orléans, tels que:

Pipes écume de mer,	Portes cigares d'écume.
do imitation écume,	Portes-allumettes.
do racine Bruyère.	Blagues à tabac.
do de caoutchouc,	Tuyaux de pipes, de
do charbon de bois,	mérisier, d'ambre et de
do de bois de Rose,	Caoutchouc,
enfin de toutes sortes,	Allumettes.

Briquets et Mèches.

TABACS A FUMER:

Maryland,	Reliance.	Rough and Ready,
Virginie,	Gambrius,	Grand Turck,
Perrique,	Industry,	Club, Killickinick

et le *Maryland Right Bower*, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Gail & Ax, de Baltimore

TABACS A PRISER:

Virginie demi gros, Macouba, Rose, Périqu Natchitoches.

Aussi, un grand stock de

TABACS A CHIQUER,

en plugs et fine cut en tin foil et fine cut naturel en barils de 10, 20, 40 et 60 livres.

Et pas moins d'un million de cigares de toutes qualités, toujours à la disposition des acheteurs.
4 Janv. 1869.—1a

Au peuple de St. Landry.

AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DE MOUND CITY,
Opelousas 4 Novembre 1871.

LE soussigné saisit cette occasion pour annoncer qu'il a accepté l'agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie, de Mound City (St. Louis, Mo.)

Mon bureau sera à la Maison de Cour, où je me ferai un plaisir d'expliquer à chacun les avantages d'une police d'assurance et le devoir du père de famille de faire assurer sa vie afin de laisser à sa mort, à sa veuve et à ses enfants, une honnête aisance qu'autrement il ne réussirait peut-être jamais à recueillir.

La grande renommée que cette compagnie d'assurance a acquise rend inutile toute recommandation de ma part. Les détenteurs de polices d'assurance de cette compagnie, sont composés des citoyens parmi les plus intelligents et les plus honorables de cette Paroisse ainsi que des autres paroisses de l'Etat, aux noms desquels je réfère avec plaisir, et que l'on trouvera plus bas. Les affaires de cette compagnie pour l'Etat de la Louisiane, sont sous le contrôle et la direction de nos citoyens les plus honorables et peuvent avec raison être regardés comme les protecteurs des veuves et des orphelins. Les messieurs dont les noms suivent composent le Bureau de Direction pour la Louisiane, savoir: E. T. Merrick, James Jackson, L. A Wiltz, F H. Hatch, C H Monton, Robert Hare, Thos. Fitzwilliams, Octave Voorhies, B. B. Simmes.

J'aurais également pu reproduire ici la lettre de Mme. Hayes, la veuve de feu James G Hayes de cette paroisse, ainsi que celle de la veuve de feu Daniel O'Bryan, d'Abbeville, qui démontrent avec la promptitude avec laquelle cette compagnie paye toutes ses pertes, ce qui lui vaut la considération générale dont elle jouit.

Voici les noms d'une partie de ceux qui se sont fait assurer dans cette paroisse, savoir: Dr John A Taylor, Alcée Dupré, Henry L Garland, Joel H. Sandoz, J J Morgan, T C Anderson, Caldwell C. Swayzé,